



Extrait du Collège MAURICE MAETERLINCK

<http://maeterlinck-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article349>

Prévention contre le « harcèlement » au Collège de Luneray

- Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 21 février 2013

Copyright © Collège MAURICE MAETERLINCK - Tous droits réservés

- La prévention est une préoccupation majeure au Collège de Luneray comme dans bon nombre d'établissements.
- Après l'intervention des gendarmes de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile auprès des élèves de 6° (le rappel de la loi) et de 4° (le parcours judiciaire), ce sont des animateurs du GAPASE (Groupe Académique de Prévention et d'Appui à la Sécurisation des Etablissements) qui sont intervenus auprès des élèves de 5° sur la thématique du harcèlement. Non que ce phénomène, cause nationale décrétée par le ministère de l'Education Nationale, soit un problème identifié au collège de Luneray mais comme toujours « mieux vaut prévenir que guérir »...
- Première surprise : statistiquement, à l'échelle nationale, 1 élève sur 10 serait harcelé....soit une quarantaine potentiellement pour un collège comme celui de Luneray. Un nombre qui paraît disproportionné pour les élèves de 5° mais le harcèlement est tout de même à « débusquer » car l'apparence physique, l'identité de genre, le handicap ou l'appartenance à une minorité sociale peuvent nourrir la dynamique du harcèlement.
- Par des échanges verbaux, des jeux de scène et de petits clips vidéo, l'animatrice fait prendre conscience du phénomène, met en exergue les comportements de chacun, rappelle les valeurs qui doivent être celles des témoins de situations de harcèlement.
- Autres surprises : les formes multiples que peut prendre le harcèlement, mais également les conséquences pour la victime (perte de l'estime de soi, décrochage scolaire, dépression, conduites suicidaires), pour le harceleur aussi (culpabilité, sentiment de lâcheté).
- Les sanctions pénales ont, elles aussi, impressionné le jeune public des élèves de 5° : injures, diffamation, etc. peuvent se traduire par quelques milliers d'euros d'amende et quelques mois ou années d'emprisonnement...
- Chacun est donc ressorti de ces séances d'information mieux armé pour faire front ou pour intervenir.